

## Faire émerger la société civile

Il y a manifestement un déficit de débat démocratique dans l'île. On s'interpelle, on réfute, on se heurte mais on ne parvient pas à construire un dialogue durable et positif. Le pouvoir politique monopolise plus qu'il ne faut le débat.

Il y a deux ans, en réaction à ce blocage, vingt-quatre syndicats et associations paraphaient l'acte de naissance de la Charte de la société civile corse. Les signataires se sont récemment retrouvés à Corte pour tirer un bilan de leurs actions. Les avancées obtenues commencent à porter leurs fruits et il y a lieu de mener plus que jamais le combat de la reconnaissance de la société civile. Celle-ci est en droit d'exiger une place à part entière. Elle est une inestimable force de propositions et elle a la capacité d'apporter des solutions aux problèmes qui se posent aujourd'hui. Faut-il encore l'écouter. C'est ainsi avec juste raison, que Gérard Mortreuil, secrétaire de la CFDT Corsica dénonce « l'opacité et le manque de concertation qui entourent l'élaboration du PADDUC (Plan d'Aménagement et de Développement de la Corse) ».

Sur un sujet aussi essentiel, particulièrement en matière de sociale, puisqu'il concerne le devenir de notre économie, un échange participatif ne peut être que fructueux. Les acteurs de la société civile portent en eux, par le rôle qu'ils jouent, par leur savoir et leur compétence, une part du patrimoine insulaire. Il est impensable de laisser en friche une telle richesse, de ne pas s'en saisir pour générer une nouvelle dynamique citoyenne.

Il n'y a jamais trop de bonnes volontés lorsqu'il s'agit de transformer la vie quotidienne, de répondre aux difficultés qu'elle génère. Tous les domaines sont à explorer, de la précarité à l'emploi, du logement au foncier, du tourisme à la loi littoral. Ces thèmes sont accaparés par les politiques alors que les acteurs de la société civile sont souvent les mieux placés pour en débattre parce qu'ils sont directement concernés. Ils sont sur le terrain, ils touchent du doigt des réalités et ils ont par conséquent une véritable légitimité pour en parler. Comme le souhaite un des signataires de la Charte, il est urgent « de créer une nouvelle dynamique entre la société civile et le monde politique ». Ces liens nouveaux auraient le mérite d'introduire dans le débat la donnée sociale qui lui manque en l'état actuel des choses. Alors comment créer une nouvelle impulsion, amener la classe politique à prendre en compte cette ouverture qui serait de nature à provoquer un électrochoc, à sortir du conformisme pour envisager des relations inédites au sein de la société insulaire ?

La Charte constitue une base solide pour aller plus loin mais d'une certaine manière, elle reste encore trop confidentielle. Ceux qui en furent les artisans ont à élargir leur initiative, à la faire descendre dans la rue pour la rendre, c'est bien le mot, plus populaire. La Corse dans sa diversité sociale et humaine doit être irriguée de cette volonté.

En fait, ce qui est en question, c'est l'avenir de cette terre. Les réponses sont à la fois d'ordre politique, social, environnemental et culturel. Elles ne peuvent donc relever que d'un large brassage, d'une confrontation d'idées venues de tous horizons.

A ce propos, d'ailleurs on peut se demander pourquoi le Conseil économique, social et culturel, expression de la société civile, est confiné dans l'ombre. Pourtant il travaille, réfléchit et présente des propositions à la Collectivité Territoriale qui décide de leur sort. Or, il n'apparaît jamais au grand jour, à croire que ces échanges sont confidentiels. Tout donne l'impression qu'il est réduit à une assemblée du silence. Son rôle pour le moins reste à être défini, recentré afin que sa présence soit mieux affirmée.

Il revient plus que jamais à la société civile, à travers toutes ses composantes, à aller résolument à la conquête de son devenir.